//CRÈCHES PUBLIQUES - MAISON DE L'ENFANCE

UNE GRANDE STRUCTURE MUNICIPALE DÉDIÉE À L'ACCUEIL ET AU BIEN-ÊTRE DE VOS ENFANTS !

La Maison de l'Enfance propose 99 places : une crèche collective de 60 places et une seconde de 39 places.

La Maison de l'Enfance se compose de deux Crèches collectives, de 39 places et 60 places. Elles proposent, pour des enfants de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, des accueils permanents de 1 à 5 jours par semaine ainsi que de l'accueil occasionnel.

La Maison de l'Enfance, au moyen de différents axes pédagogiques, ne cesse d'évoluer dans sa réflexion autour du bien-être du jeune enfant et de la relation aux familles.

L'objectif est de stimuler le développement psychomoteur et affectif des jeunes enfants ainsi que leur autonomie, de façon ludique, à travers des activités collectives, des chants, des jeux, des livres et des ateliers variés et ritualisés au quotidien. Ainsi, l'enfant apprend de manière spontanée dans un lieu interactif offrant du plaisir et de la découverte.

// **Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.**

Pour une place en crèche collective : Pensez à pré-inscrire votre enfant dans plusieurs crèches dès le début de la grossesse.

Les documents de pré-inscription sont à télécharger sur cette page, ou vous pouvez contacter le secrétariat de la Maison de l'enfance.

La participation financière est calculée en fonction des ressources et le nombre d'enfants à charge. Vous pouvez aussi bénéficier de certaines aides sous conditions (**caf.fr**).

> Télécharger le règlement de fonctionnement de la Maison de l'Enfance.

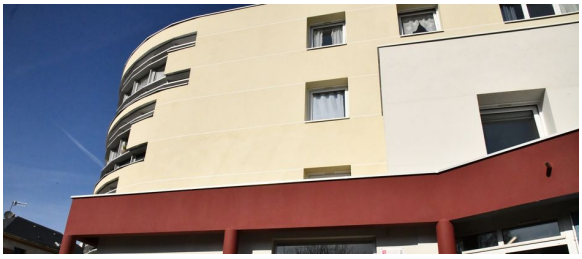

Image 1 sur 15

// LOCALISER //

Vue plan

Maison de l'Enfance

01 60 74 59 40

CONTACTER

// DANS CETTE RUBRIQUE

Action sociale - Fontainebleau Solidarité

Aide à domicile

Plan canicule

Seniors

Conciliateurs de justice

Résidences autonomie

Les Bellifontains solidaires

// ALLER PLUS LOIN //

Fontainebleau